



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Décision n°2025_OR_242

SCRUTIN DU 14 AU 16 OCTOBRE 2025

**DECISION ELECTORALE PORTANT PROCLAMATION DES RESULTATS DES ELECTIONS
AU CONSEIL DE LA POLITIQUE DOCTORALE
ET
AUX CONSEILS DE LA POLITIQUE DOCTORALE EN FORMATION RESTREINTE
DISCIPLINAIRE SHS ALL et STS**

LA PRÉSIDENTE

- VU** la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés
- VU** le code de l'éducation nationale
- VU** le décret n°2024-1156 du 4 décembre 2024 relatif à la création de l'Université de Toulouse et approbation de ses statuts ;
- VU** la délibération n°2019-053 du 25 avril 2019 modifiée de la CNIL portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique, notamment via Internet
- VU** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- VU** l'arrêté du 25 mai 2016 modifié fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat, venant en application de l'article. L.612-7 du Code de l'éducation
- VU** le règlement intérieur de l'Université de Toulouse
- VU** la Charte du Doctorat de l'Université de Toulouse
- VU** les délibérations n°2025/06/CA-051 et n°2025/06/CA-052 adoptées par le conseil d'administration du 2 juin 2025 de l'Université de Toulouse relatives respectivement à la demande d'accréditation pour le doctorat Université de Toulouse et au règlement des études doctorales, au règlement des études doctorales spécifique aux STS et au règlement des études doctorales spécifique aux SHS-ALL
- VU** la décision 2025-OR-195 portant organisation des élections au conseil de la politique doctorale et aux conseils de la politique doctorale en formation restreinte disciplinaire SHS ALL et STS.
- VU** les mails échangés avec les délégués de liste et les laboratoires les 7 et 8 octobre 2025 démontrant l'impossibilité de générer des listes permettant de respecter l'alternance H/F.
- VU** les procès-verbaux de déroulement et de dépouillement.

DECIDE

Article 1 : Proclamation des résultats au conseil de la politique doctorale

A l'issue du scrutin, qui s'est déroulé le mardi 14 octobre 2025 et le jeudi 16 octobre 2025, les procès-verbaux font apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges Titulaires	5
Nombre de sièges Suppléants	5
Nombre d'électeurs inscrits	4 404
Nombre d'émargements	342
Nombre de votes blancs	61
Nombre de votes nuls	0
Nombre de suffrages valablement exprimés	281
Taux de participation	8,5%

A l'issue du scrutin de liste à un tour à la répartition proportionnelle avec répartition des sièges restant à pouvoir selon la règle du plus fort reste sans panachage, qui s'est déroulé du mardi 14 octobre 2025 9h00 au jeudi 16 octobre 2025 17h00 par vote à électronique, sont proclamées élues, les personnes dont les noms suivent :

Collège Usagers

Représentants des usagers des établissements accrédités à délivrer le diplôme de doctorat

Nombre de voix pour la liste : 281

Titulaires :

1	Liu	Qian (ENAC)
2	Demont	Kevin (INSA)
3	Andrieu	Elodie (UT2J)
4	Puigpinos	Pierre (UT2J)
5	Gomez	Aurore (UT2J)

Suppléant :

1	Desiree	Samuel (UT2J)
2	Otto	Coline (UT2J)
3	Chaput	Margot (UT2J)
4	Lara	Perinne (UT2J)
5	Carcelen	Mallaury (UT2J)

Article 2 : Proclamation des résultats au Conseil de la Politique Doctorale en formation restreinte aux STS

A l'issue du scrutin, qui s'est déroulé le mardi 14 octobre 2025 et le jeudi 16 octobre 2025, les procès-verbaux font apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges Titulaires	4
Nombre de sièges Suppléants	4
Nombre d'électeurs inscrits	2 627
Nombre d'émargements	182
Nombre de votes blancs	28
Nombre de votes nuls	0
Nombre de suffrages valablement exprimés	154
Taux de participation	6,9%

A l'issue du scrutin de liste à un tour à la répartition proportionnelle avec répartition des sièges restant à pouvoir selon la règle du plus fort reste sans panachage, qui s'est déroulé du mardi 14 octobre 2025 9h00 au jeudi 16 octobre 2025 17h00 par vote à électronique, sont proclamées élues, les personnes dont les noms suivent :

Collège Usagers

Représentants les établissements accrédités à délivrer le diplôme de doctorat

Nombre de voix pour la liste : 154

Titulaires :

1	Demont	Kevin (INSA)
2	Liu	Qian (ENAC)
3	Lekien	Emery (UT2J)
4	Puigpinos	Pierre (UT2J)

Suppléant :

1	Chemal	Ibrahim (ENAC)
---	--------	----------------

Article 3 : Proclamation des résultats au Conseil de la Politique Doctorale en formation restreinte aux SHS-ALL_

A l'issue du scrutin, qui s'est déroulé le mardi 14 octobre 2025 et le jeudi 16 octobre 2025, les procès-verbaux font apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges Titulaires	3
Nombre de sièges Suppléants	3
Nombre d'électeurs inscrits	988
Nombre d'émargements	115
Nombre de votes blancs	18
Nombre de votes nuls	0
Nombre de suffrages valablement exprimés	97
Taux de participation	11,6 %

A l'issue du scrutin de liste à un tour à la répartition proportionnelle avec répartition des sièges restant à pouvoir selon la règle du plus fort reste sans panachage, qui s'est déroulé du mardi 14 octobre 2025 9h00 au jeudi 16 octobre 2025 17h00 par vote à électronique, sont proclamées élues, les personnes dont les noms suivent :

Collège Usagers Représentants les établissements accrédités à délivrer le diplôme de doctorat

Nombre de voix pour la liste : 97

Titulaire :

1	Carcelen	Mallaury (UT2J)
2	Bourdoux	Marc (UT2J)
3	Broueilh	Yaël (UT2J)

Suppléant :

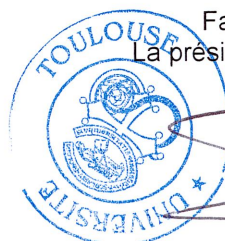
1	Cartelle	Ludivine (UT)
2	Chaput	Margot (UT2J)
3	Cherdon	Mattis (UT2J)

Article 4 : Exécution

Le directeur général des services de l'Université de Toulouse est chargé de l'exécution de la présente décision.

Article 5 : Publicité

La présente décision est affichée dans les locaux de l'école.
Elle fait également l'objet d'une publicité sur le site internet et ENT de l'université.



Fait à Toulouse, le 17 octobre 2025,
La présidente de l'Université de Toulouse,
Odile RAUZY